



Le 26 août 2005

Monsieur Amir Shalaby
Vice-président, Planification du système de production d'électricité
Office de l'électricité de l'Ontario
175, rue Bloor Est
North Tower, bureau 606
Toronto (Ontario) M4W 3R8

Courriel : supplymixsubmissions@powerauthority.on.ca

Objet : Commentaires présentés à l'Office de l'électricité de l'Ontario en réponse à la demande du ministre de conseils sur l'éventail de sources d'approvisionnement en électricité

Monsieur,

Le 4 juillet 2005, l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO) a lancé une invitation à présenter des mémoires concernant les conseils qu'il doit prodiguer au ministre de l'Énergie sur la combinaison appropriée de sources d'approvisionnement en électricité pour l'Ontario. En réponse à cette invitation, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est heureuse de présenter ses observations sur l'état actuel de l'approvisionnement en électricité dans cette province, et sur les solutions de rechange possibles.

L'Ontario fait face à une grave pénurie sur le plan de l'approvisionnement en électricité, et une diversité de sources d'approvisionnement – dont la principale serait les centrales nucléaires CANDU – doit être envisagée pour répondre à ses besoins.

Les centrales nucléaires CANDU jouent un rôle primordial pour fournir à la province, jour et nuit, d'une électricité à prix abordable, produite au moyen de techniques respectueuses de l'environnement. L'électricité d'origine nucléaire est très concurrentielle par rapport aux autres modes de production d'électricité et cette solution canadienne convient parfaitement pour produire la charge de base future de l'Ontario, tout en constituant une excellente façon d'atteindre ses objectifs en matière de qualité de l'air et de changements climatiques. Si les centrales nucléaires CANDU deviennent les principales sources de production d'électricité de l'Ontario, les consommateurs jouiront d'une source d'électricité plus fiable et de tarifs plus bas et plus stables.

Devant la menace d'une crise énergétique, l'Ontario doit agir sans attendre. Il faut compter jusqu'à 10 ans pour planifier un grand projet de centrale électrique, obtenir les autorisations nécessaires et mener à bien la construction; chacune de ces étapes requiert la tenue de vastes consultations publiques. Une évaluation environnementale complète constitue le moyen par excellence de mener les débats publics et transparents que nous devons avoir sur l'option nucléaire. Nous devons donc entreprendre une évaluation environnementale immédiatement, de sorte que l'option CANDU puisse être mise en œuvre lorsque l'Ontario en aura besoin.

EACL possède une impressionnante feuille de route : elle a construit ses six derniers réacteurs CANDU (en Corée, en Chine et en Roumanie) en respectant le budget et les délais prévus. En outre, le parc des CANDU 6 dans le monde affiche un facteur de capacité moyen de 88 % depuis 2000, soit le facteur de capacité le plus élevé du monde. Notre mémoire est fondé sur l'expertise d'EACL et sur sa connaissance des marchés national et international de l'énergie nucléaire, et des succès qu'elle y remporte.



Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de vous présenter le mémoire ci-joint et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-président, Marché ontarien,

Dennis Galange

P.j.